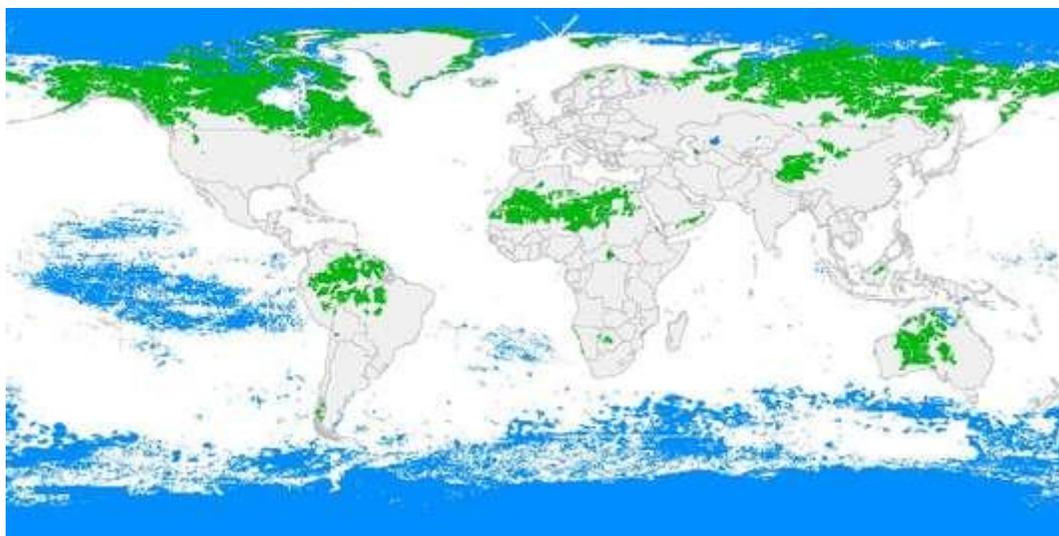


Seuls cinq pays protègent l'essentiel des dernières zones sauvages de la Terre

Une étude a permis de dresser pour la première fois une carte des derniers écosystèmes à avoir échappé aux transformations causées par l'activité humaine.



Pour la première fois, des chercheurs de l'université du Queensland et de la Wildlife Conservation Society, une organisation non gouvernementale américaine, ont établi dans une étude publiée par la revue scientifique britannique *Nature* une cartographie planétaire de la vie sauvage. Les enclaves naturelles où subsistent des écosystèmes restés intacts, inviolés par l'activité humaine, ne représentent que 23 % des terres émergées et 13 % des océans. Les auteurs de l'étude appellent à la mise en place de mécanismes internationaux en vue de les préserver et estiment que les conserver dans leur totalité est encore un but réaliste pourvu que des objectifs globaux soient fixés et qu'ils soient respectés, voire devancés par la poignée de gouvernements qui en ont la charge.



Seuls vingt Etats exercent leur souveraineté sur 94 % des zones sauvages à l'échelle du globe. Cinq en possèdent 70 %. Il s'agit de la Russie avec ses vastes étendues sibériennes, du Canada avec sa forêt boréale, de l'Australie avec son désert, des Etats-Unis grâce à l'Alaska et du Brésil avec l'Amazonie. La France arrive en 6^e position. Les espaces sauvages relevant de sa souveraineté sont maritimes et situés dans les zones économiques exclusives qui s'étendent autour de ses territoires d'outre-mer, dans le Pacifique notamment. L'Antarctique et la haute mer qui sont des espaces internationalisés, sont exclus du champ de recherches de cette publication.

Les cinq Etats concernés doivent jouer un rôle pilote

Le mérite de l'étude publiée par la revue *Nature* est de mettre la situation géographique de ces zones naturelles résiduelles en regard des frontières politiques des Etats, seules structures à même de garantir leur protection que ce soit par des conventions internationales, qui les obligent, ou directement sur leurs territoires propres. Elle accentue la responsabilité qui pèse sur ces cinq Etats souverains sur 70 % des zones sauvages mondiales, dans la mesure où les zones sauvages en question sont vitales pour l'ensemble de la planète et pour l'humanité qui l'habite.

Les zones sauvages servent, en effet, de refuge pour les animaux qui tendent à disparaître ailleurs, que ce soit sur terre ou en mer. Ces espaces qui échappent encore aux effets de l'activité humaine abritent par exemple les dernières populations de requins ou de thons. Ces zones jouent également un rôle central pour mitiger les effets du réchauffement climatique. C'est le cas des forêts préservées comme la forêt boréale canadienne qui recyclent le carbone plus efficacement. Alors que les catastrophes naturelles se multiplient, on sait à présent que leurs effets peuvent être atténués par des espaces préservés. Des simulations citées par l'étude montrent, en effet, que des récifs coralliens intacts sont plus en mesure de protéger les côtes contre les tsunamis que ceux qui sont rongés par la pollution humaine.

Dans la mesure où l'érosion de la vie sauvage est irréversible, les auteurs de l'étude mettent en avant la nécessité pour les principaux Etats concernés de jouer un rôle pilote grâce à des législations nationales, en mettant en place des mesures incitatives pour les acteurs économiques,

dont les activités ne menacent pas directement les zones sauvages, notamment dans les domaines de l'industrie minière, de la pêche, de l'aquaculture, de l'agriculture et de l'industrie forestière. Précisément, le contraire de ce que le président élu de l'un des cinq Etats cités entend faire. Au Brésil, dont la forêt amazonienne est un des poumons de la planète, Jair Bolsonaro élu dimanche entend fusionner le ministère de l'environnement avec celui de l'agriculture pour s'assurer que la production et les intérêts économiques des industriels aient la priorité sur la protection.

Lire aussi : [Le déclin ininterrompu de la faune sauvage](#)

Le Monde, 01/11/18